

Agent (e) d'installation et de maintenance des équipements numériques

RNCP19312 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255r, 250r
Code(s) ROME	I1305, I1307, I1402
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	11/07/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT	30051264700052	Former et organiser l'évaluation
ASS READAPTATION FORMAT PROFESSIONNELLE	77895430500018	Former et organiser l'évaluation
L'ADAPT	77569338500400	Former et organiser l'évaluation
UNION CEPIERE ROBERT MONNIER	48162966500011	Former et organiser l'évaluation
UNION MUTUALISTE D'INITIATIVE SANTE	49356752300029	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'emploi d'agent(e) d'installation et de maintenance des équipements numériques est centré sur le service aux clients, pour leur permettre l'usage en toute autonomie et sans dysfonctionnement d'équipements numériques.

Ses missions sont de réaliser la mise en service et la maintenance d'équipements numériques chez les clients ou à l'atelier.

L'agent(e) intervient seul(e) ou en équipe sous la responsabilité d'un chef ou agent de niveau de qualification supérieur, à toutes les phases de la mise en service et de la maintenance des équipements, en intégrant les aspects relationnels, économiques et de sécurité. Ses compétences sont avant tout d'ordre technique, mais, doté(e) d'une mission de prestation de service, il lui appartient également, lors de ses interventions, d'expliquer, d'assister et de conseiller le client et/ou l'utilisateur.

Il (elle) doit être capable de déterminer les limites de son action et, le cas échéant, de transférer l'intervention vers le service compétent.

Pour assurer ses missions, l'agent(e) est en relation avec les différents services de son entreprise. Il (elle) doit

entretenir des contacts professionnels, utiliser un vocabulaire professionnel et véhiculer l'image de son entreprise. Les conditions d'exercice peuvent varier en fonction des contextes : forte dominante relationnelle, relationnelle et technique ou purement technique.

L'agent(e) peut exercer son métier à l'intérieur ou à l'extérieur et les horaires sont adaptés à l'activité des clients et/ou utilisateurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Mettre en service des équipements numériques

Configurer et paramétrer des équipements numériques.

Préparer des équipements numériques à leurs utilisations.

Accompagner le client dans l'exploitation des équipements numériques.

2. Réaliser la maintenance des équipements numériques dans un environnement client ou en atelier

Spécifier et localiser à partir de procédures préétablies les causes probables de dysfonctionnement des équipements numériques.

Déterminer les caractéristiques de l'intervention et formaliser une prescription de réparation des équipements numériques.

Réaliser l'entretien, la remise en état et en service des équipements numériques.

Blocs de compétences

RNCP19312BC01 — Mettre en service des équipements numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

Configurer et paramétrer des équipements numériques.

Préparer des équipements numériques à leurs utilisations.

Accompagner le client dans l'exploitation des équipements numériques.

RNCP19312BC02 — Réaliser la maintenance des équipements numériques dans un environnement client ou en atelier

LISTE DE COMPÉTENCES

Spécifier et localiser à partir de procédures préétablies les causes probables de dysfonctionnement des équipements numériques.

Déterminer les caractéristiques de l'intervention et formaliser une prescription de réparation des équipements numériques.

Réaliser l'entretien, la remise en état et en service des équipements numériques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les structures de maintenance type service après-vente et les structures de maintenance intégrées aux entreprises

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent de dépannage sur appareillages électroniques ;
- agent d'intervention sur équipements électroniques ;
- ? agent d'entretien sur équipements électroniques ;
- ? agent de maintenance (domaine électronique/numérique) ;
- ? agent technique de contrôle ;
- ? installateur conseil en équipement du foyer ;
- ? conseil service électrodomestique et multimédia ;
- ? agent d'intervention en électronique grand public.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau BR pour l'installation et la maintenance des équipements numériques (norme NF C18-510).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 421 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles · tension 5/5 (Très élevée) G1X76 — Mainténiciens en biens électrodomestiques · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 583
Jugés difficiles à recruter	52 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles G1X76 — Mainténiciens en biens électrodomestiques G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	11/07/2019
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19312/>